

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 mai 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/05/28-3/03

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
Rapporteur : CORNEILLE Bernard

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : BALLOT Jacques

OBJET : Lignes conventionnées : Réseau COMETE - Projet d'avenant n° 3.

Ce rapport présente à l'Assemblée départementale un projet d'avenant relatif au fonctionnement du réseau de transport « COMETE » du canton de Moret-sur-Loing. Ce projet permet de valider le déficit d'exploitation et de définir l'aide financière apportée par le Département et le Syndicat pour le quatrième exercice d'exploitation (janvier à décembre 2010).

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la convention du 10 janvier 2007 relative à la gestion des services de transport public de voyageurs avec participation financière du Département et du Syndicat de transport du canton de Moret-sur-Loing,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

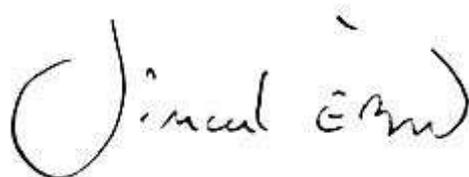
DECIDE

Article 1 : d'approuver le projet d'avenant n° 3 à la « convention pour la gestion des services de transport public de voyageurs avec participation financière du Département et du Syndicat de Transport du canton de Moret-sur-Loing du 10 janvier 2007 joint en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à le signer au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ